

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE COMMISSION EAU

Du Mercredi 15 Octobre à 18h30

Elus Présents : Martine Duffaud, Guy Vernet, Stéphane Ginevra, Guillaume Domecq, Romain Poyet.

Excusé : Jean-Paul Carlier, Camille Sanchis, Pierre-François Léonard, Capucine Malbrain

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helfft

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

5 Habitants de Chirols assistent à la séance.

1. Subventions

Les subventions attendues de l'agence de l'Eau et de la DETR (agence de l'état) qui avaient été annoncées par le Sous-Préfet n'ont pas été acceptées, une grande partie des aides de la DETR ayant été attribuées pour compenser les dégâts des intempéries de l'hiver dernier. En conséquence, et pour financer les travaux réalisés sur les réseaux dans le Bourg de Chirols (Ruelle du Maréchal-Ferrand et chemin des écoliers), les tarifs de l'eau vont être proposés à la hausse sur les bases suivantes :

- Abonnement inchangé à 120€.
- Consommation augmentée de 0,10€/m³. De 1,90€/m³ à 2,00€/m³.

2. Schéma directeur

L'agence de l'eau ne subventionne les projets que s'ils ont été préalablement inscrits dans schéma directeur, celui ci devant être daté de moins de 10 ans.

- Le schéma directeur d'assainissement date de 2022.
- le schéma directeur d'eau potable date de 2010, il faut donc prévoir de le refaire et d'y inscrire les projets potentiels des 10 années à venir.

3. Station d'épuration (STEP) du Bourg

- Le projet de station d'épuration du Bourg avance :
Le bureau d'études qui dimensionnera la station d'épuration a été choisi suivant l'appel d'offre géré par le technicien du département.
- Le coût de la station, prévue sur un terrain municipal situé entre la piste et la route de la Treille à l'entrée du Village, est estimé entre 100 000 et 150 000€. Pour fonctionner, nous estimons devoir rassembler 70 % de subventions minimum.
- La collecte des eaux usées, aujourd'hui dirigée vers un puit perdu, n'est actuellement pas supportée par les habitants du bourg. Un forfait va être créé uniquement pour les habitants du bourg, (abonnement + coût de l'eau au m³) pour payer l'entretien de ce réseau et pour entamer le financement de la future STEP.
Les tarifs d'assainissement vont être proposés sur les bases suivantes :
 - Abonnement à 60€.
 - Consommation à 1,15€/m³ (basé sur la consommation d'eau potable).

Ce financement va permettre une rentrée d'argent pour le Budget Assainissement nouvellement créé dans le cadre du projet de la STEP.

- La station sera de type Phytoépuration, et nécessitera la mise en œuvre d'une pompe de relevage :
 - En bas du chemin des écoliers
 - En bas de la pisteLe réseau des nouveaux appartements a été prévu en même temps que les travaux de réseaux secs et de réfection de la voirie.
- La taille de la STEP tiendra compte du nombre d'équivalents habitants actuel et de celui de l'Eco-Quartier.

Nous comptons organiser une réunion publique sur l'assainissement d'ici à la fin du mandat

4. Travaux à prévoir

L'ensemble des travaux prévus dans le schéma directeur ont été réalisés. Il reste à rénover le réseau du secteur d'Aubignas, pour remplacer les conduites existantes qui ne sont plus aux normes.